

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 19**

**Date de la convocation**

**14 MARS 2017**

**Date d'affichage**

**23 MARS 2017**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/30

**\* Attribution d'un numéro de rue pour une maison d'habitation « Rue Charles Rech »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur DEMIRBAS sollicitant un numéro de rue compte tenu de l'existence de deux « 20 rue Charles Rech ». Il y a nécessité de créer un « 20 bis rue Charles Rech ».

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** d'attribuer à Monsieur DEMIBAS le numéro de rue suivant soit le « 20 bis rue Charles Rech ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'attribution du numéro de rue.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 19**

**Date de la convocation**

**14 MARS 2017**

**Date d'affichage**

**23 MARS 2017**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/31

**\* Adhésion au CAUE année 2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'adhérer au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement pour 2017.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** d'adhérer au CAUE pour l'année 2017 et verser une cotisation d'un montant de 300 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement pour cette adhésion.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 19**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Date de la convocation  
14 MARS 2017  
Date d'affichage  
23 MARS 2017**

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/32

**\* Renégociation d'un prêt avec la banque populaire sur le budget communal**

Monsieur le Maire a sollicité la banque populaire pour une demande de renégociation du prêt N°07094883 concernant divers investissements.

Montant du prêt actuel : 350 000 €

Taux : 4,50 %

Montant du prêt après renégociation : 228 390,31 €

Taux : 1,90 %

Durée : 9 ans

Gain pour la commune dans le cadre du réaménagement : 64 500.00 €

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** la renégociation du prêt N°07094883 au taux de 1.90% avec la banque populaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt ou l'avenant correspondant à cette renégociation.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 19**

**Date de la convocation**

**14 MARS 2017**

**Date d'affichage**

**23 MARS 2017**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/33

**\* Renégociation d'un prêt avec la banque populaire sur le budget assainissement**

Monsieur le Maire a sollicité la banque populaire pour une demande de renégociation du prêt N°08675897 concernant des travaux de la 8<sup>ème</sup> tranche d'assainissement.

Montant du prêt actuel : 360 000 €

Taux : 3,65 %

Montant du prêt après renégociation : 306 000 €

Taux : 2,50 %

Durée : 17 ans

Gain pour la commune dans le cadre du réaménagement : 38 784.00 €

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** la renégociation du prêt N°08675897 au taux de 2.50% avec la banque populaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt ou l'avenant correspondant à cette renégociation.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 15**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Date de la convocation  
14 MARS 2017  
Date d'affichage  
23 MARS 2017**

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/34

**\* Demande de subvention au Conseil Départemental pour des travaux de voirie rue de l'Hôtel de Ville.**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de voirie dans la rue de l'Hôtel de Ville.

Le cabinet Bergeret et Associés nous a transmis un estimatif comme suit :

-Pavé pierre naturelle 10X10X8 : 136 ml à 39.03 €/ml soit 5 308.08 € HT.

-Bordures de trottoir Cornière métallique 200/100 : 367 ml à 72.08 €/ml soit 26 453.36 € HT.

-Surface d'enrobé 0/10 à 120kg/m<sup>2</sup> de la rue de l'Hôtel de Ville : 816 m<sup>2</sup> à 15<sup>€</sup>/m<sup>2</sup> soit 12 240 € HT.

-Surface d'enrobé 0/10 à 120kg/m<sup>2</sup> des stationnements le long de cette même rue : 110 m<sup>2</sup> à 15<sup>€</sup>/ m<sup>2</sup> soit 1 650 € HT.

Soit un montant total de 45 651.44 € HT.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** les missions confiées par le cabinet Bergeret et Associés
- **APPROUVE** le devis confié par le cabinet Bergeret et Associés
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour une subvention au titre de l'Aide Départementale 2017

**Voté à la majorité (15 POUR, 2 CONTRES : M. BUISSON, M. SIMONIN, 2 ABSTENTIONS : Mme PERRIN, Mme FIDON)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

**Haute-Saône**

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Date de la convocation  
14 MARS 2017  
Date d'affichage  
23 MARS 2017**

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/35

**\* Création d'une activité de boucherie-traiteur à Jussey-Soutien à l'équipement-Plan de financement LEADER – GAL Pays Vesoul – Val de Saône**

Dans le cadre de la revitalisation de son cœur de ville, la commune de Jussey conduit des travaux de réhabilitation dans les anciens locaux du 42 rue Gambetta afin d'y accueillir une activité de boucherie-traiteur. La commune a ainsi identifié un professionnel du métier qui créera son activité dans ces locaux, M. MASONI.

Afin de mener à bien ce projet, l'entreprise de M. MASONI intitulé « La Fine bouche Jusséenne » a déposé un dossier de demande de subvention auprès du Groupe d'Action Locale - Pays Vesoul – Val de Saône, au titre de la programmation LEADER 2014-2020, en vue de l'obtention d'un financement européen FEADER.

L'attribution éventuelle d'une aide européenne dans le cadre du Programme LEADER, est conditionnée à l'obtention de financements nationaux.

Soucieuse d'apporter son soutien à la réalisation de ce projet, dont le coût total prévisionnel s'élève à 152 000.00 € HT (acquisition d'équipements), la ville de Jussey propose d'accorder une subvention exceptionnelle à l'entreprise de M. MASONI intitulé « La Fine bouche Jusséenne », d'un montant de 15 200.00 €.

**Il convient de préciser que le montant de la subvention LEADER – FEADER éventuellement accordé par le GAL Pays Vesoul – Val de Saône, interviendrait en contrepartie de la participation de la commune de Jussey à hauteur maximum de 80%, dans la limite de 50% de l'assiette des dépenses éligibles, comme indiqué dans le plan de financement prévisionnel ci-dessous.**

*Plan de financement prévisionnel*

Co-financeurs		Plan de Financement – En euros				TOTAL GENERAL
		Assiette non retenue LEADER	Assiette retenue - LEADER			
			Montants cofinancés		Montants non cofinancés	
			DPN	<i>FEADER</i>		
Ville de Jussey :	10.0 %		15 200	<b>60 800</b>		15 200
Autofinancement :	50.0 %				76 000	76 000
<b>LEADER – FEADER :</b>	<b>40.0 %</b>			<b>60 800</b>		<b>60 800</b>
<b>TOTAL GENERAL :</b>						<b>152 000.00</b>

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- ✓ **D'accorder** une subvention exceptionnelle à l'entreprise de M. MASONI intitulé « La Fine bouche Jusséenne», d'un montant de 15 200 €,
- ✓ **D'accepter** que le cofinancement public national accordé par la ville de Jussey appelle du FEADER dans le cadre du programme LEADER du Pays Vesoul – Val de Saône,
- ✓ **D'autoriser** Monsieur le maire à verser la subvention et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Voté à la majorité (18 POUR, 1 CONTRE : M. BUISSON)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/36

**\* Lot concernant la réhabilitation d'un commerce et d'un logement au 42 rue Gambetta dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville.**

Suite à la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016 concernant la validation du projet centre-ville, il y a lieu d'effectuer les travaux pour le lot « aménagement d'un commerce et d'un logement au 42 rue Gambetta » comme le prévoit l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € à savoir :

ESTIMATIF PAR LOT APRES OUVERTURE DES PLIS ET APRES ANALYSE				
LOTS	Entreprises mieux disantes	TOTAL H.T	TVA 20%	TOTAL T.T.C
Lot n°01 GROS ŒUVRE / VRD	JUSSEY BATIMENT	76 000.00 €	15 200.00 €	91 200.00 €
Lot n°02 CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE	BATIBOIS 70	28 653.53 €	5 730.71 €	34 384.24 €
Lot n°03 ETANCHEITE	SARL REIS	9 777.08 €	1 955.42 €	11 732.50 €
Lot n°04 METALLERIE	SOMETAL	12 795.00 €	2 559.00 €	15 354.00 €
Lot n°05 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	OPM	18 800.00 €	3 760.00 €	22 560.00 €
Lot n°06 PLATRERIE / PEINTURE	PIGHETTI SAS	51 439.28 €	10 287.86 €	61 727.14 €



<b>Lot n°07 MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS</b>	TERRIER- MARCAND	21 083.25 €	4 216.65 €	25 299.90 €
<b>Lot n°08 REVTS DE SOLS COLLES / CARRELAGE / FAIENCE</b>	CARRELAGES FILIPUZZI SARL	21 349.21 €	4 269.84 €	25 619.05 €
<b>Lot n°09 RAVALEMENT DE FACADES</b>	PIGHETTI SAS	28 611.84 €	5 722.37 €	34 334.21 €
<b>Lot n°10 PLOMBERIE / SANTAIRE</b>	E.G.C VICTOIRE	16 705.59 €	3 341.12 €	20 046.71 €
<b>Lot n°11 CHAUFFAGE / VENTILATION</b>	E.G.C VICTOIRE	25 494.26 €	5 098.85 €	30 593.11 €
<b>Lot n°12 ELECTRICITE / COURANTS FAIBLES</b>	SARL PINGON PERREY	26 963.50 €	5 392.70 €	32 356.20 €

<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>337 672.54 €</b>	<b>67 534.52 €</b>	<b>405 207.06 €</b>
--------------------------	---------------------	--------------------	---------------------

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** tous les lots concernant les travaux d'aménagement d'un commerce et d'un logement au 42 Rue Gambetta pour un montant de 337 672,54 € HT soit 405 207,06 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant la réhabilitation d'un commerce et d'un logement au 42 Rue Gambetta dans la cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/37

**\* Lot concernant la réhabilitation de 2 logements et office du tourisme au 18 rue Gambetta dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville.**

Suite à la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016 concernant la validation du projet centre-ville, il y a lieu d'effectuer les travaux pour le lot « réhabilitation de 2 logements et office du tourisme au 18 rue Gambetta » comme le prévoit l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € à savoir :

<b>MONTANT TOTAL PREVISIONNEL DES TRAVAUX APRES ANALYSE</b>				
<b>LOTS</b>	<b>Entreprises mieux disantes</b>	<b>TOTAL H.T</b>	<b>TVA 20%</b>	<b>TOTAL T.T.C</b>
<b>Lot n°01 GROS ŒUVRE</b>	SA FUMASOLI	58 209.20 €	11 641.84 €	69 851.04 €
<b>Lot n°02 CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE</b>	SARL BATIBOIS	39 335.83 €	7 867.17 €	47 203.00 €
<b>Lot n°03 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS</b>	SARL PERSONENI	16 760.50 €	3 352.10 €	20 112.60 €
<b>Lot n°04 PLATRERIE / PEINTURE</b>	SAS PIGHETTI	58 868.60 €	11 773.72 €	70 642.32 €
<b>Lot n°05a MENUISERIES INTERIEURES BOIS</b>	VD MENUISERIE	32 490.03 €	6 498.01 €	38 988.04 €

<b>Lot n°05b DEVANTURE / AGENCEMENT</b>	GEDIBOIS	29 531.40 €	5 906.28 €	35 437.68 €
<b>Lot n°06 REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE</b>	CARRELAGE FILIPUZZI	11 240.72 €	2 248.14 €	13 488.86 €
<b>Lot n°07a PLOMBERIE / SANTAIRE</b>	EURL GANTOIS	15 067.30 €	3 013.46 €	18 080.76 €
<b>Lot n°07b CHAUFFAGE / VENTILATION</b>	EMANN FRERES	29 612.00 €	5 922.40 €	35 534.40 €
<b>Lot n°08 ELECTRICITE / COURANTS FAIBLES</b>	SARL HGE Electricité	29 547.40 €	5 909.48 €	35 456.88 €
<b>Lot n°09 METALLERIE / MOBILIER METALLIQUE</b>	SOMETAL	7 073.00 €	1 414.60 €	8 487.60 €
<b>Lot n°10 ENDUITS DE FACADES</b>	SAS PIGHETTI	19 080.00 €	3 816.00 €	22 896.00 €

<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>346 815.98 €</b>	<b>69 363.20 €</b>	<b>416 179.18 €</b>
--------------------------	---------------------	--------------------	---------------------

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** tous les lots concernant les travaux de réhabilitation de 2 logements et office du tourisme au 18 Rue Gambetta pour un montant de 346 815,98 € HT soit 416 179,18 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant la réhabilitation de 2 logements et office du tourisme au 18 Rue Gambetta dans la cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRE : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 15**

**Date de la convocation**

**14 MARS 2017**

**Date d'affichage**

**23 MARS 2017**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/38

**\* Signature avenant n°1-lot démolition 54 rue Gambetta.**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot démolition d'un bâtiment au 54 rue Gambetta.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

**Le montant de l'avenant :**

- S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 2 722.00 € (deux mille sept cent vingt-deux euros)

Soit TTC : 3 266.40 € (trois mille deux cent soixante-six euros quarante centimes)

**NOUVEAU MONTANT DU LOT DEMOLITION D'UN BATIMENT AU 54 RUE GAMBETTA**

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	24 929.75 €	4 985.95 €	29 915.70 €
AVENANT N°1	2 722.00 €	544.40 €	3 266.40 €
TOTAL LOT	27 651.75 €	5 530.35 €	33 182.10 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant la démolition d'un bâtiment au 54 rue Gambetta pour un montant de 27 651.75 € HT soit 33 182.10 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant la démolition d'un bâtiment au 54 rue Gambetta.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 15**

**Date de la convocation**

**14 MARS 2017**

**Date d'affichage**

**23 MARS 2017**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/39

**\* Validation du choix de l'entreprise pour les travaux concernant le Lot n°1-  
Terrassement, Voirie et Réseaux dans le cadre de la requalification du centre bourg.**

Suite à la présentation de l'analyse des offres par le CABINET BERGERET ET ASSOCIES en date du 18 janvier 2017, la commission d'appel d'offre a entériné le choix de l'entreprise CARSANA/COLAS.

Suite à la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016 concernant la validation du projet centre-ville, il y a lieu d'effectuer les travaux pour le lot n°1 « Terrassement, Voirie et Réseaux » comme le prévoit l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € à savoir :

LOT n°1	HT	TVA 20%	TTC
	429 082.86 €	85 816.57 €	514 899.43 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

-**APPROUVE** le choix de l'entreprise CARSANA/COLAS.

-**VALIDE** le lot N°1 concernant le Terrassement, Voirie et Réseaux pour un montant de 429 082.86 € HT soit 514 899.43 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant le Terrassement, Voirie et Réseaux.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/40

**\* Validation du choix de l'entreprise pour les travaux concernant le Lot n°2-  
Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier Urbain dans le cadre de la  
requalification du centre bourg.**

Suite à la présentation de l'analyse des offres par le CABINET BERGERET ET ASSOCIES en date du 18 janvier 2017, la commission d'appel d'offre a entériné le choix de l'entreprise ID VERDE.

Suite à la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016 concernant la validation du projet centre-ville, il y a lieu d'effectuer les travaux pour le lot n°2 « Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain » comme le prévoit l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € à savoir :

LOT n°2	HT	TVA 20%	TTC
	558 839.04 €	111 767.81 €	670 606.85 €



**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

**APPROUVE** le choix de l'entreprise IDE VERDE.

- **VALIDE** le lot N°2 concernant les Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain pour un montant de 558 839.04€ HT soit 670 606.85€ TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant les Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/41

**\* Signature avenant n°1-lot démolition 18 rue Gambetta.**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot démolition d'un bâtiment au 18 rue Gambetta.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

**Le montant de l'avenant :**

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 18 898.50 € (dix-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros cinquante centimes)

Soit TTC : 22 678.20 € (vingt-deux mille six cent soixante-dix-huit euros vingt centimes)

**NOUVEAU MONTANT DU LOT DEMOLITION D'UN BATIMENT AU 18 RUE GAMBETTA**

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	39 757.85 €	7 951.57 €	47 709.42 €
AVENANT N°1	18 898.50 €	3 779.70 €	22 678.20 €
TOTAL LOT	58 656.35 €	11 731.27 €	70 387.62 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant la démolition d'un bâtiment au 18 rue Gambetta pour un montant de 58 656.35 € HT soit 70 387.62 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant la démolition d'un bâtiment au 18 rue Gambetta.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/42

**\* Signature avenant n°1-lot n°1 terrassement voirie et réseaux dans le cadre de la requalification du centre bourg.**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°1 terrassement voirie et réseaux dans le cadre de la requalification du centre bourg.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

**Le montant de l'avenant :**

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 19 350.00 € (dix-neuf mille trois cent cinquante euros)

Soit TTC : 23 220.00 € (vingt-trois mille deux cent vingt euro)

**NOUVEAU MONTANT DU LOT N°1 TERRASSEMENT VOIRIE ET RESEAUX**

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	429 082.86 €	85 816.57 €	514 899.43 €
AVENANT N°1	19 350.00 €	3 870.00 €	23 220.00 €
TOTAL LOT	448 432.86 €	89 686.57 €	538 119.43 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°1 terrassement voirie et réseaux pour un montant de 448 432.86 € HT soit 538 119.43 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant le terrassement voirie et réseaux.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/43

**\* Renégociation d'un prêt avec la caisse d'épargne sur le budget communal**

Monsieur le Maire a sollicité la caisse d'épargne pour une demande de renégociation du prêt N°3530453 concernant divers investissements.

Montant du prêt actuel : 330 000 €

Taux : 3,70 %

Indemnité dans le cadre du réaménagement à régler le 25 avril 2017 : 5 280.00 €

REAMENAGEMENT SUR LA DUREE RESIDUELLE	
Refinancement indicatif	176 000 euros
Date de fin de prêt	25/04/2025
Amortissement	linéaire
Périodicité	Trimestrielle
Taux proposé	1.90%

Gain pour la commune dans le cadre du réaménagement : 7 788.00 €

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** la renégociation du prêt N°3530453 au taux de 1.90% avec la caisse d'épargne.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt ou l'avenant correspondant à cette renégociation.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 15

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

Date de la convocation  
14 MARS 2017  
Date d'affichage  
23 MARS 2017

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/44

**\*Modification simplifiée du PLU – Articles L123-13-3, L127-1, L128-1, L128-2 et L123-1-11 du code de l'urbanisme ;**

Monsieur le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme communal a été approuvé par délibération du 23.09.2008, modifié par délibération du 9.01.2012.

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder à une modification simplifiée du document d'urbanisme communal pour supprimer l'emplacement réservé n° 5 qui prévoyait la réalisation d'un rondpoint au profit du Département de la Haute-Saône.

Le projet de la modification simplifiée sera notifié aux personnes publiques associées et mis à la disposition du public en mairie pendant une durée d'au moins un mois.

A l'issue de la mise à disposition, monsieur le Maire en présentera le bilan devant le conseil municipal, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

**Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**-D'ENGAGER** une procédure de modification simplifiée du POS/PLU, conformément aux dispositions des articles L 123-13-3, L127-1, L128-1, L128-2 et L123-1-11 du Code de l'Urbanisme.



**-DONNER** autorisation au Maire pour signer toute convention de service concernant la modification simplifiée du PLU.

**-DIT** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice considéré.

**Voté à la majorité (15 POUR, 1 CONTRE : M. BUISSON, 3 ABSTENTIONS : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/45

**\* Signature avenant n°1-lot n°2 Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain.**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°2 Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

**Le montant de l'avenant :**

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 8 828.50 € (huit mille huit cent vingt-huit euros cinquante centimes)

Soit TTC : 10 594.20 € (dix mille cinq cent quatre-vingt-quatorze euros vingt centimes)

Représente une augmentation de 1.58% sur le montant du lot.

**NOUVEAU MONTANT DU LOT**

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	558 839.04 €	111 767.81 €	670 606.85 €
AVENANT N°1	8 828.50 €	1 765.70 €	10 594.20 €
TOTAL LOT	567 667.54 €	113 533.51 €	681 201.05 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°2 Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain pour un montant de 567 667.54 € HT soit 681 201.05 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot concernant le lot n°2 Revêtements minéraux, Serrurerie, Espaces Verts et Mobilier urbain.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 15

Date de la convocation

14 MARS 2017

Date d'affichage

23 MARS 2017

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs** : LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance** : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/46

**\* Signature avenant n°2-lot n°1 Terrassement, Voirie et Réseaux.**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°2 concernant le lot n°1 Terrassement, Voirie et Réseaux.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

**Le montant de l'avenant :**

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 178 360.56 € (cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante euros cinquante-six centimes)

Soit TTC : 214 032.67 € (deux cent quatorze mille trente-deux euros soixante-sept centimes)

Représente une augmentation de 46.08% sur le montant du lot.

**NOUVEAU MONTANT DU LOT**

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	429 082.86 €	85 816.57 €	514 899.43 €
AVENANT N°1	19 350.00 €	3 870.00 €	23 220.00 €
AVENANT N°2	178 360.56 €	35 672.11 €	214 032.67 €
TOTAL LOT	626 793.42 €	125 358.68 €	752 152.10 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- **VALIDE** l'avenant N°2 concernant le lot n°1 Terrassement, Voirie et Réseaux pour un montant de 626 793.42 € HT soit 752 152.10 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot n°1 Terrassement, Voirie et Réseaux.

**Voté à la majorité (15 POUR, 4 CONTRES : Mme PERRIN, Mme FIDON, M. BUISSON, M. SIMONIN)**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 19**

**Date de la convocation**

**14 MARS 2017**

**Date d'affichage**

**23 MARS 2017**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/47

**\*PRESCRIPTION D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET :  
INTERET GENERAL DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE  
POMPIERS ET D'UN CENTRE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL AVEC MISE EN  
COMPATIBILITE DU DOCUMENT D'URBANISME.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune souhaite permettre la construction d'une caserne de pompiers et d'un centre technique départemental dans le secteur de « La Varenne » et adapter le PLU en conséquence.

**L'adaptation du PLU puisque les terrains sont actuellement en zone A (agricole) dans laquelle ce type d'installations n'est pas autorisé.**

Afin de mettre en œuvre ce projet, la Commune utilisera la procédure de déclaration de projet de mise en compatibilité du PLU conformément à l'ordonnance n°2012-11 du 5 janvier 2012 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ayant clarifié les procédures d'évolution des PLU.

En effet, cette procédure peut être utilisée si le projet représente un intérêt général et que le PLU doit être adapté pour permettre ce projet. Le présent projet, porté par la Commune de Jussey présente bien un intérêt général puisqu'il participe à la mise en place d'un centre de secours. Il nécessite par ailleurs l'adaptation du PLU puisque les terrains sont actuellement en zone A (zone agricole) dans laquelle ce type d'installations n'est pas autorisé.

La procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU sera composée des étapes suivantes :

- Elaboration du Rapport de présentation,
- Examen conjoint des personnes publiques associées formalisé par un PV joint au dossier d'enquête publique,

- Enquête publique portant sur l'intérêt général du projet et la mise en compatibilité du PLU,
- Délibération du Conseil Municipal dressant le bilan de la concertation, approuvant la déclaration de projet et la mise en compatibilité pour permettre la réalisation du projet.

Tout au long de la procédure, une concertation avec le public sera mise en place à travers une mise à disposition du dossier en Mairie de JUSSEY, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Ainsi, un affichage sur les panneaux communaux sera effectué.

Vu les articles L.123.14 et L.123.14.2 du Code de l'Urbanisme relatifs à la déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU,

Vu la délibération du 23/09/2008 ayant approuvé le PLU,

Vu la délibération du 9/01/2012 ayant approuvé la modification du PLU,

### **Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **D'engager** la procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU,
- **De donner** autorisation au Maire, pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant ladite procédure de déclaration de projet en vue de la mise en compatibilité du document d'urbanisme communal et de prendre tout acte visant à l'organisation et la conduite de ladite procédure.

Précise que

- Conformément à l'article L.123.6 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète et notifiée :
  - o A Madame la Présidente du Conseil régional,
  - o A Monsieur le Président du Conseil Départemental,
  - o A Madame la Présidente du SCOT,
  - o Aux représentants des organismes suivants (Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture)
  - o Aux Maires des communes limitrophes.
- Conformément aux articles R.123.14 et R.123.25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois minimum en Mairie et d'une mention dans un journal diffusé dans le Département.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 22 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 19**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> MADRON Yvette, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, BAVARD Audrey, LALLEMAND Agnès, MASSARDI Christophe, PERRIN Charlette, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, SIMONIN Olivier, SALIN Marjorie, FIDON Maria-Laura, DE PAOLA MARTINEZ Francine, DIDIER Dominique, PAYEUR Virginie, ODRION Alexandre.

**Date de la convocation  
14 MARS 2017  
Date d'affichage  
23 MARS 2017**

**Pouvoirs :** LEVERT Ludovic donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, BUISSON Frédéric donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

**Secrétaire de séance :** Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2017/48

**\*Mise en vente du portail du nouveau parking situé rue de l'Hospice**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente le portail du nouveau parking situé rue de l'Hospice.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de mettre en vente le portail du nouveau parking situé rue de l'Hospice pour un montant de 350 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer le titre correspondant.

**Voté à l'unanimité**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**